

Comptes annuels consolidés

Comptes consolidés	Compte de résultat global consolidé	112
	État consolidé de la situation financière	113
	Tableau des flux de trésorerie consolidé	114
	État consolidé de la variation des capitaux propres	115
Annexe aux comptes consolidés	1 Performance opérationnelle	
	1.1 Informations sectorielles	118
	1.2 Charges d'exploitation	124
	2 Gestion de capitaux et du risque financier	
	2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres.....	126
	2.2 Passifs financiers	128
	2.3 Contrats de location	131
	2.4 Résultat financier.....	135
	2.5 Gestion des risques financiers	136
	3 Actifs et passifs opérationnels	
	3.1 Actif circulant net opérationnel.....	144
	3.2 Immobilisations corporelles	147
	3.3 Immobilisations incorporelles	149
	3.4 Goodwill	150
	3.5 Provisions et passifs éventuels.....	152
	4 Collaborateurs	
	4.1 Effectifs et charges de personnel	155
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants.....	156
	4.3 Régimes à prestations définies	156
	5 Périmètre de consolidation	
	5.1 Structure du groupe.....	163
	5.2 Modifications du périmètre de consolidation	163
	5.3 Participations comptabilisées	
	selon la méthode de la mise en équivalence	164
	5.4 Sociétés du groupe.....	166
	6 Autres informations	
	6.1 Impôt sur le résultat.....	168
	6.2 Parties liées	172
	6.3 Autres principes comptables	173
	Rapport de l'organe de révision	174

Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2021	2020
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	1.1	11 183	11 100
Charges directes	1.2	(2 779)	(2 669)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 667)	(2 717)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 857)	(1 798)
Prestations propres activées et autres produits	1.2	598	466
Résultat d'exploitation avant amortissements		4 478	4 382
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 131)	(2 149)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(281)	(286)
Résultat opérationnel		2 066	1 947
Produits financiers	2.4	269	41
Charges financières	2.4	(173)	(193)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(10)	4
Résultat avant impôt sur le résultat		2 152	1 799
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(319)	(271)
Bénéfice net		1 833	1 528
Autres éléments du résultat global			
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	638	261
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	71	(9)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat		709	252
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(75)	(5)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	(6)	(3)
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	2	(5)
Postes recyclables dans le compte de résultat		(79)	(13)
Autres éléments du résultat global		630	239
Résultat global			
Bénéfice net		1 833	1 528
Autres éléments du résultat global		630	239
Résultat global		2 463	1 767
Parts au bénéfice net et résultat global			
Actionnaires de Swisscom SA		1 832	1 530
Participations ne donnant pas le contrôle		1	(2)
Bénéfice net		1 833	1 528
Actionnaires de Swisscom SA		2 462	1 769
Participations ne donnant pas le contrôle		1	(2)
Résultat global		2 463	1 767
Bénéfice par action			
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	2.1	35,37	29,54

État consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
Liquidités		401	340
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 315	2 132
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	33	33
Autres actifs opérationnels	3.1	1 179	1 029
Autres actifs financiers		93	137
Actifs d'impôt exigible	6.1	2	4
Total des actifs courants		4 023	3 675
Immobilisations corporelles	3.2	10 771	10 725
Immobilisations incorporelles	3.3	1 714	1 745
Goodwill	3.4	5 157	5 162
Droits d'utilisation	2.3	2 134	2 138
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	30	155
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	66	54
Autres actifs financiers		691	425
Actifs de prévoyance	4.3	11	–
Actifs d'impôt différé	6.1	204	183
Total des actifs non courants		20 778	20 587
Total des actifs		24 801	24 262
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	2.2	559	792
Engagements de leasing	2.3	217	226
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 600	1 525
Autres passifs opérationnels	3.1	1 617	1 269
Provisions	3.5	118	144
Passifs d'impôt exigible	6.1	230	186
Total des passifs courants		4 341	4 142
Passifs financiers	2.2	5 886	6 250
Engagements de leasing	2.3	1 800	1 762
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	24	795
Provisions	3.5	1 031	1 072
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	95	106
Passifs d'impôt différé	6.1	811	644
Total des passifs non courants		9 647	10 629
Total des passifs		13 988	14 771
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	12 485	11 085
Différences de change	2.1	(1 864)	(1 791)
Réserves de couverture	2.1	2	8
Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA		10 811	9 490
Intérêts minoritaires		2	1
Total des capitaux propres		10 813	9 491
Total des passifs et des capitaux propres		24 801	24 262

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2021	2020
Bénéfice net		1 833	1 528
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	319	271
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	10	(4)
Produits financiers	2.4	(269)	(41)
Charges financières	2.4	173	193
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 131	2 149
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	281	286
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(10)	(10)
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(120)	(101)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		112	100
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(11)	(16)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	65	178
Variation des provisions	3.5	(73)	(22)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	(9)	65
Paiements d'intérêts perçus		14	24
Paiements de dividendes perçus	5.3	1	15
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(81)	(93)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(44)	(45)
Paiements d'impôt sur le résultat	6.1	(279)	(309)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 044	4 169
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 270)	(2 188)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		17	16
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(42)	(39)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	5.2	1	–
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(3)	(15)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	149	–
Dépenses pour autres actifs financiers		(73)	(121)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		120	20
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(19)	(4)
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 120)	(2 331)
Constitution de passifs financiers	2.2	350	732
Remboursement de passifs financiers	2.2	(792)	(1 110)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(259)	(287)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux intérêts minoritaires		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		–	(1)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(14)	(17)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 856)	(1 824)
Augmentation nette des liquidités		68	14
Liquidités au 1 ^{er} janvier		340	328
Effet de conversion de la trésorerie en monnaies étrangères		(7)	(2)
Liquidités au 31 décembre		401	340

État consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2020	52	136	10 454	(1 781)	11	8 872	3	8 875
Bénéfice net	–	–	1 530	–	–	1 530	(2)	1 528
Autres éléments du résultat global	–	–	252	(10)	(3)	239	–	239
Résultat global	–	–	1 782	(10)	(3)	1 769	(2)	1 767
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(11)	–	–	(11)	1	(10)
Solde au 31 décembre 2020	52	136	11 085	(1 791)	8	9 490	1	9 491
Bénéfice net	–	–	1 832	–	–	1 832	1	1 833
Autres éléments du résultat global	–	–	709	(73)	(6)	630	–	630
Résultat global	–	–	2 541	(73)	(6)	2 462	1	2 463
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(1)	–	–	(1)	1	–
Solde au 31 décembre 2021	52	136	12 485	(1 864)	2	10 811	2	10 813

Annexe aux comptes consolidés

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

Informations générales et modifications des principes comptables

Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes consolidés le 2 février 2022. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 30 mars 2022.

Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans l'annexe.

Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Ceci s'applique particulièrement aux postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois au cours de l'exercice sous revue

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme IBOR: phase 2

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2022 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

Changements dans la présentation

Pour illustrer le caractère opérationnel des encaissements résultant de contrats de location-financement, ceux-ci sont présentés dans les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles à partir de 2021. Ils étaient auparavant présentés dans les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence. En raison de cette modification, le montant des entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles et celui des sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement ont augmenté chacun de CHF 100 mio. pour l'exercice 2020.

1 Performance opérationnelle

Ce chapitre explique la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

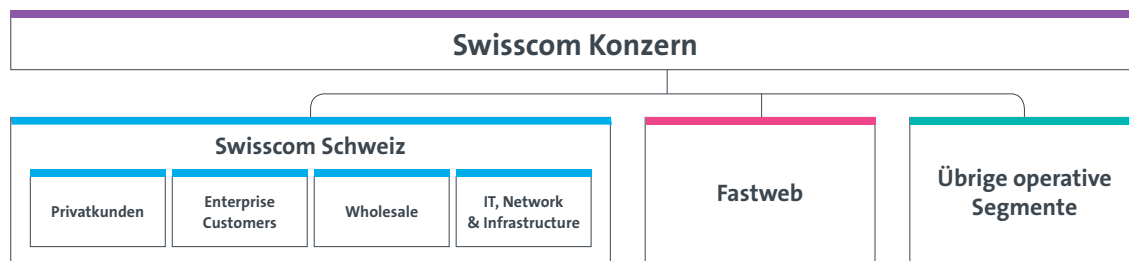
1.1 Informations sectorielles

Changements dans le compte rendu des secteurs

Au 1^{er} janvier 2021, Swisscom a adapté son organisation en Suisse et a renommé l'actuel secteur «IT, Network & Infrastructure» en «Infrastructure & Support Functions». Les unités ayant des fonctions transversales ont été regroupées sur le plan organisationnel dans Swisscom Suisse. Ainsi, la division Group Headquarters ne sera plus présentée séparément dans le compte rendu des secteurs. De plus, Swisscom a déplacé au 1^{er} janvier 2021 différentes divisions entre les secteurs de Swisscom Suisse et les Autres secteurs opérationnels. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés comme suit:

En mio. CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Chiffre d'affaires net			
Exercice 2020			
Residential Customers	4 564	(4)	4 560
Business Customers	3 100	–	3 100
Wholesale	976	–	976
Infrastructure & Support Functions (auparavant IT, Network & Infrastructure)	85	(2)	83
Élimination	(450)	(19)	(469)
Swisscom Suisse	8 275	(25)	8 250
Fastweb	2 470	–	2 470
Autres secteurs opérationnels	1 020	(6)	1 014
Élimination	(665)	31	(634)
Chiffre d'affaires net total	11 100	–	11 100
Résultat sectoriel			
Exercice 2020			
Residential Customers	2 586	(2)	2 584
Business Customers	1 235	3	1 238
Wholesale	523	–	523
Infrastructure & Support Functions (auparavant IT, Network & Infrastructure)	(2 556)	(64)	(2 620)
Swisscom Suisse	1 788	(63)	1 725
Fastweb	166	–	166
Autres secteurs opérationnels	111	(1)	110
Group Headquarters	(64)	64	–
Élimination	(99)	–	(99)
Total résultat sectoriel	1 902	–	1 902

Informations générales



Secteur	Activité
Residential Customers	Le segment des Residential Customers fournit des services basés sur les réseaux mobiles et fixes en Suisse, tels que la téléphonie, le haut débit, la télévision et les offres de communications mobiles. Le secteur comprend en outre la vente d'équipements terminaux.
Business Customers	Le segment Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients des petites et moyennes entreprises en Suisse. Son offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.
Wholesale	Ce segment comprend l'utilisation du réseau fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à haut débit et les services d'accès réglementés au réseau d'accès.
Infrastructure & Support	Le secteur Infrastructure & Support Functions est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. Infrastructure & Support Functions englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
Functions	
Fastweb	Fastweb fournit des services à haut débit et mobiles à des clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. L'offre comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de téléphonie mobile. Pour les clients commerciaux, Fastweb propose des solutions TIC complètes.
Autres secteurs opérationnels	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose entre les secteurs Residential Customers, Business Customers, Wholesale et Infrastructure & Support Functions – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels.

Pour ses prestations, la division opérationnelle Infrastructure & Support Functions ne facture pas de frais de réseau ni de commissions de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Élimination». Le résultat sectoriel de la colonne «Élimination» de CHF –20 mio. (exercice précédent: CHF –99 mio.) contient un produit de CHF 14 mio. (exercice précédent: charges de CHF 65 mio.) au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19.

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements de CHF 23 mio. (exercice précédent: CHF 24 mio.) sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance, les dépréciations des droits d'utilisation de CHF 1 mio. (exercice précédent: CHF 7 mio.) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentées comme charges directes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de la période d'utilisation. Si les critères selon IFRS 16 sont remplis, ils sont classés comme contrat de location. Les paiements de droits d'usage (IRU) versés d'avance sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. En 2021, des paiements d'IRU de CHF 16 mio. (exercice précédent: CHF 41 mio.) sont compris.

Dans certains cas, Swisscom Suisse vend des téléphones cellulaires à un tarif subventionné dans le cadre d'une offre combinée avec un contrat Mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'en suit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiquées au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

Informations sectorielles 2021

2021, en mio. de CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 515	1 233	–	–	5 748
Grandes entreprises	3 004	1 057	431	–	4 492
Clients Wholesale	658	285	–	–	943
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 177	2 575	431	–	11 183
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	56	8	602	(666)	–
Chiffre d'affaires net	8 233	2 583	1 033	(666)	11 183
Charges directes	(1 826)	(933)	(72)	52	(2 779)
Charges indirectes	(2 954)	(758)	(795)	581	(3 926)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 453	892	166	(33)	4 478
Charges de location	(232)	(58)	(11)	–	(301)
Amortissements	(1 475)	(637)	(56)	13	(2 155)
Résultat sectoriel	1 746	197	99	(20)	2 022
Intérêts sur engagements de leasing					44
Résultat d'exploitation					2 066
Produits financiers et charges financières, nets					96
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					(10)
Résultat avant impôt sur le résultat					2 152
Charge d'impôt sur le résultat					(319)
Bénéfice net					1 833
Résultat sectoriel avant amortissements	3 453	892	166	(33)	4 478
Investissements	(1 642)	(649)	(41)	46	(2 286)
Charges de location	(232)	(58)	(11)	–	(301)
Operating free cash flow proxy	1 579	185	114	13	1 891

Informations sectorielles 2021 de Swisscom Suisse

2021, en mio. de CHF	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	1 987	927	–	–	–	2 914
Mobile	1 854	710	–	–	–	2 564
Services de télécommunications	3 841	1 637	–	–	–	5 478
Services de solutions	–	1 111	–	–	–	1 111
Marchandises	548	228	–	–	–	776
Wholesale	–	–	658	–	–	658
Autres chiffres d'affaires	126	6	–	22	–	154
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 515	2 982	658	22	–	8 177
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	77	76	313	54	(464)	56
Chiffre d'affaires net	4 592	3 058	971	76	(464)	8 233
Charges directes	(1 135)	(821)	(426)	(7)	563	(1 826)
Charges indirectes	(686)	(950)	(20)	(1 200)	(98)	(2 954)
Résultat sectoriel avant amortissements	2 771	1 287	525	(1 131)	1	3 453
Charges de location	(40)	(31)	(1)	(160)	–	(232)
Amortissements	(55)	(67)	–	(1 353)	–	(1 475)
Résultat sectoriel	2 676	1 189	524	(2 644)	1	1 746
Investissements	(40)	(42)	–	(1 560)	–	(1 642)

Informations sectorielles 2020

2020, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 484	1 214	–	–	5 698
Grandes Entreprises	3 048	973	445	–	4 466
Wholesale clients	661	275	–	–	936
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 193	2 462	445	–	11 100
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	57	8	569	(634)	–
Chiffre d'affaires net	8 250	2 470	1 014	(634)	11 100
Charges directes	(1 772)	(887)	(70)	60	(2 669)
Charges indirectes	(3 012)	(743)	(760)	466	(4 049)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 466	840	184	(108)	4 382
Charges de location	(232)	(56)	(12)	–	(300)
Amortissements	(1 509)	(618)	(62)	9	(2 180)
Résultat sectoriel	1 725	166	110	(99)	1 902
Intérêts sur engagements de leasing					45
Résultat d'exploitation					1 947
Produits financiers et charges financières, nets					(152)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					4
Résultat avant impôt sur le résultat					1 799
Charge d'impôt sur le résultat					(271)
Bénéfice net					1 528
Résultat sectoriel avant amortissements	3 466	840	184	(108)	4 382
Investissements	(1 599)	(629)	(44)	43	(2 229)
Charges de location	(232)	(56)	(12)	–	(300)
Operating free cash flow proxy	1 635	155	128	(65)	1 853

Informations sectorielles 2020 de Swisscom Suisse

2020, en mio. CHF, ajusté	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 012	960	–	–	–	2 972
Mobile	1 934	761	–	–	–	2 695
Services de télécommunications	3 946	1 721	–	–	–	5 667
Services de solutions	–	1 058	–	–	–	1 058
Marchandises	524	235	–	–	–	759
Wholesale	–	–	661	–	–	661
Autres chiffres d'affaires	14	12	–	22	–	48
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 484	3 026	661	22	–	8 193
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	76	74	315	61	(469)	57
Chiffre d'affaires net	4 560	3 100	976	83	(469)	8 250
Charges directes	(1 088)	(810)	(433)	(8)	567	(1 772)
Charges indirectes	(774)	(942)	(19)	(1 179)	(98)	(3 012)
Résultat sectoriel avant amortissements	2 698	1 348	524	(1 104)	–	3 466
Charges de location	(43)	(33)	(1)	(155)	–	(232)
Amortissements	(71)	(77)	–	(1 361)	–	(1 509)
Résultat sectoriel	2 584	1 238	523	(2 620)	–	1 725
Investissements	(27)	(40)	–	(1 532)	–	(1 599)

Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2021		2020	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 579	15 984	8 614	15 814
Italie	2 575	3 811	2 462	4 044
Autres pays	29	11	24	67
Non attribué	–	972	–	662
Total	11 183	20 778	11 100	20 587

Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2021	2020
Services de télécommunications	7 673	7 770
Services de solutions	1 111	1 058
Marchandises	851	828
Wholesale	942	936
Autres chiffres d'affaires	606	508
Chiffre d'affaires net total	11 183	11 100

Principes comptables

Services de télécommunications

Les services de télécommunications englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales effectuées par les clients de Swisscom en Suisse et à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composants multiples. Les contrats à composants multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composants multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. À cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service. Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Les frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où elles ont lieu.

Solutions de télécommunications

Les prestations liées aux solutions de communications et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance. Les contreparties variables sont seulement prises en compte dans le prix de transaction s'il est fortement probable qu'aucune annulation significative de chiffre d'affaires n'aura lieu dans le futur.

Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Étant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et comptabilisé sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

1.2 Charges d'exploitation

Charges directes

En mio. CHF	2021	2020
Appareils de télécommunications et marchandises diverses	1 035	980
Services acquis	730	646
Coûts d'obtention de contrats	219	285
Coûts d'exécution de contrats	31	20
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	338	344
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	426	394
Total charges directes	2 779	2 669

Charges indirectes

En mio. CHF	2021	2020
Charges salariales et sociales	2 580	2 657
Autres charges de personnel	87	60
Total charges de personnel¹	2 667	2 717
Charges informatiques	257	255
Charges d'entretien	284	267
Charges d'énergie	120	116
Charges de publicité et de vente	201	186
Charges de conseil et collaborateurs externes	127	130
Services call center acquis	139	136
Charges administratives	59	57
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	64	94
Autres charges d'exploitation	606	557
Total autres charges d'exploitation	1 857	1 798
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(432)	(359)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(60)	(40)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	(11)
Autres produits	(95)	(56)
Total prestations propres activées et des autres produits	(598)	(466)
Total charges indirectes	3 926	4 049

¹ Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

Principes comptables

Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. De plus, Swisscom rembourse au distributeur les subventions sur les équipements terminaux que le distributeur accorde au client lorsque celui-ci souscrit en même temps un abonnement de communication mobile Swisscom. Les frais concernés sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box de Swisscom afin d'utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés dans le résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de réalisation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux et des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées dans le chapitre suivant. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres

Rapport entre l'endettement net et l'EBITDA après charges de location

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements) après charges de location (EBITDA AL) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par la Direction. L'endettement net se compose des passifs financiers, déduction faite des liquidités, des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change des passifs financiers ainsi que des autres passifs financiers à court terme. Les charges de location englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissement sur les droits d'usage inaliénables (Infeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance et les dépréciations. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA AL se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Endettement net	5 689	6 218
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	4 177	4 082
Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA AL	1,4	1,5

Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres	10 813	9 491
Total des actifs	24 801	24 262
Quote-part des capitaux propres en %	43,6	39,1

Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de cash flow. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 691 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2020 et 2021, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2021	2020
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 30 mars 2022. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 5 avril 2022.

Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2021	2020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 832	1 530
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 334	51 800 587
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	35,37	29,54

Informations complémentaires sur les capitaux propres

Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2021

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1^{er} janvier 2021	11 085	(1 791)	8	9 302	1	9 303
Bénéfice net	1 832	–	–	1 832	1	1 833
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	777	–	–	777	–	777
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	84	–	–	84	–	84
Impôt sur le résultat	(152)	–	–	(152)	–	(152)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	709	–	–	709	–	709
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(107)	–	(107)	–	(107)
Pertes issues de la conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères reclassés dans le compte de résultat	–	25	–	25	–	25
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(7)	(7)	–	(7)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	7	1	8	–	8
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(73)	(6)	(79)	–	(79)
Autres éléments du résultat global	709	(73)	(6)	630	–	630
Résultat global	2 541	(73)	(6)	2 462	1	2 463
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(1)	–	–	(1)	1	–
Solde au 31 décembre 2021	12 485	(1 864)	2	10 623	2	10 625

Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2020

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020	10 454	(1 781)	11	8 684	3	8 687
Bénéfice net	1 530	–	–	1 530	(2)	1 528
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	330	–	–	330	–	330
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(10)	–	–	(10)	–	(10)
Impôt sur le résultat	(68)	–	–	(68)	–	(68)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	252	–	–	252	–	252
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(3)	(3)	–	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(10)	(3)	(13)	–	(13)
Autres éléments du résultat global	252	(10)	(3)	239	–	239
Résultat global	1 782	(10)	(3)	1 769	(2)	1 767
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(11)	–	–	(11)	1	(10)
Solde au 31 décembre 2020	11 085	(1 791)	8	9 302	1	9 303

2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2021	2020
Solde au 1^{er} janvier	7 042	7 460
Constitution de prêts bancaires	221	2
Constitution d'emprunts obligataires	100	719
Constitution d'autres passifs financiers	29	11
Constitution de passifs financiers	350	732
Remboursement de prêts bancaires	(192)	(557)
Remboursement d'emprunts obligataires	(544)	(540)
Remboursement d'autres passifs financiers	(56)	(13)
Remboursement de passifs financiers	(792)	(1 110)
Charges d'intérêts	63	75
Paiements d'intérêts	(81)	(93)
Conversion de monnaies étrangères	(88)	(41)
Variation de la juste valeur	(25)	6
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	6	–
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises ¹	(10)	(26)
Autres variations	(20)	39
Solde au 31 décembre	6 445	7 042
Prêts bancaires	488	484
Emprunts obligataires	5 564	6 110
Placements privés	151	151
Instruments financiers dérivés ²	64	90
Autres passifs financiers	178	207
Total des passifs financiers	6 445	7 042
Dont passifs financiers courants	559	792
Dont passifs financiers non courants	5 886	6 250

1 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

2 Voir note 2.5.

Limites de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit garanties. En 2021, une limite de crédit de CHF 1 000 mio. a été augmentée à CHF 1 200 mio. et sa durée a été prolongée jusqu'à 2026. La deuxième limite de crédit de CHF 1 000 mio. a été convertie en 2021 en un prêt lié au développement durable (Sustainability Linked Loan) d'une durée allant jusqu'à 2026. Le niveau de la marge de ce crédit est corrélé à la réalisation d'objectifs de développement durable définis pour Swisscom. Les deux limites de crédit garanties sont concernées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. Dans le cadre du renouvellement ou de la transformation des limites de crédit, le taux de référence pour le CHF est dans les deux cas passé du LIBOR au SARON. Au 31 décembre 2021, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2021	31.12.2020
Prêts bancaires en CHF ¹	2020–2021	199	0,00%	0,00%	–	199
Prêts bancaires en EUR ^{1,3}	2021–2023	200	Euribor +0,63%	0,10%	207	–
Prêts bancaires en EUR ^{2,3}	2017–2024	150	0,67%	0,67%	155	163
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	58	8,30%	4,62%	68	66
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	51	7,65%	4,63%	58	56
Total des prêts bancaires					488	484

1 À taux d'intérêt variable.

2 À taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2021, Swisscom n'a contracté aucun prêt bancaire à court terme sur une base hebdomadaire ou mensuelle (exercice précédent: CHF 199 mio.). Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un prêt bancaire à hauteur de EUR 200 mio. (CHF 207 mio.) d'une durée allant jusqu'à 2023. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 350 mio. (CHF 362 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2021	31.12.2020
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) ¹	2014–2021	500	1,88%	2,06%	–	542
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	503	503
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174) ²	2015–2023	250	0,25%	–0,38% ³	252	255
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691)	2015–2025	500	1,75%	–0,06% ⁴	537	578
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557) ¹	2018–2026	500	1,13%	1,25%	515	538
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783) ²	2016–2027	200	0,38%	–0,37% ³	203	208
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunt obligataire en EUR (ISIN: XS21692434791) ¹	2020–2028	500	0,38%	0,53%	511	534
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	201	201
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0515152467)	2020–2031	100	0,13%	0,15%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	233
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH1112455766)	2021–2033	100	0,25%	0,27%	100	–
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0580291968)	2020–2034	100	0,25%	0,27%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) ²	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,26% ³	314	323
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	125
Total des emprunts obligataires					5 564	6 110

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 575 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture par des swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un Green Bond d'un montant nominal de CHF 100 mio., avec un coupon de 0,25% et une échéance de 2033. Les fonds obtenus ont été utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Au troisième trimestre 2021, Swisscom a remboursé un emprunt de EUR 500 mio. (CHF 544 mio.) à son échéance.

Au deuxième trimestre 2020, Swisscom est devenue la première société cotée en Suisse à contracter un Green Bond en EUR. La valeur obtenue s'élève à EUR 500 mio. (CHF 519 mio.). Le coupon s'élève à 0,375% et la durée est de 8,5 ans. Les fonds obtenus sont utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. au troisième trimestre 2020 avec une durée de 11 ans et un coupon de 0,125%. Au quatrième trimestre 2020, Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. pour une durée de 14 ans et un coupon de 0,245%. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2020, Swisscom a remboursé un emprunt de EUR 500 mio. (CHF 540 mio.) à son échéance.

Placements privés

Le placement privé restant de CHF 150 mio. a une durée allant jusqu'à 2031. Son remboursement peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Autres passifs financiers

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 178 mio. (exercice précédent: CHF 207 mio.), qui se compose principalement de prêts.

2.3 Contrats de location

Preneur de leasing

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antennes et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau fixe et utilise leurs lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'opérations de crédit-bail n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 95 mio. (exercice précédent: CHF 106 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au 1^{er} janvier 2020	1 999	1 006	8	3 013
Acquisitions	202	53	3	258
Cessions	(29)	(9)	(1)	(39)
Regroupements d'entreprises	1	–	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)	–	(5)
Solde au 31 décembre 2020	2 172	1 046	10	3 228
Acquisitions	261	47	9	317
Cessions	(78)	(12)	(1)	(91)
Vente de filiales	(1)	–	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(13)	(43)	–	(56)
Solde au 31 décembre 2021	2 341	1 038	18	3 397
Cumul des amortissements et des dépréciations				
Solde au 1^{er} janvier 2020	(393)	(442)	(1)	(836)
Amortissements	(223)	(53)	(3)	(279)
Dépréciations	(7)	–	–	(7)
Cessions	22	9	–	31
Conversion de monnaies étrangères	–	1	–	1
Solde au 31 décembre 2020	(601)	(485)	(4)	(1 090)
Amortissements	(223)	(53)	(4)	(280)
Dépréciations	(1)	–	–	(1)
Cessions	71	12	1	84
Conversion de monnaies étrangères	3	21	–	24
Solde au 31 décembre 2021	(751)	(505)	(7)	(1 263)
Valeur comptable nette				
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	1 590	533	11	2 134
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	1 571	561	6	2 138
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2020	1 606	564	7	2 177

Engagements de leasing

En mio. CHF	2021	2020
Solde au 1^{er} janvier	1 988	2 027
Acquisitions	317	258
Charges d'intérêts	44	45
Paiements	(303)	(332)
Cessions	(7)	(8)
Regroupements d'entreprises	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(22)	(3)
Solde au 31 décembre	2 017	1 988
Terrains et bâtiments	1 653	1 624
Installations techniques	349	356
Autres contrats de location	15	8
Total des engagements de leasing¹	2 017	1 988
Dont engagements de leasing courants	217	226
Dont engagements de leasing non courants	1 800	1 762

1 L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2021	2020
Chiffre d'affaires		
Produits résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	189	187
Produits résultant des contrats de sous-location	6	7
Autres produits		
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	11	16
Produits financiers		
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	2	2
Charges directes		
Charges de location d'actifs de faible valeur	(110)	(134)
Amortissements et dépréciations		
Amortissement des droits d'utilisation	(280)	(279)
Dépréciation des droits d'utilisation	(1)	(7)
Charges financières		
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)

Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunications des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme des contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2020 et 2021 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dans un délai d'1 an	33	34
Entre 1 et 2 ans	24	22
Entre 2 et 3 ans	7	6
Entre 3 et 4 ans	6	4
Entre 4 et 5 ans	4	3
Après 5 ans	26	19
Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement	100	88
Produits d'intérêts futurs	(1)	(1)
Total des créances au titre des contrats de location-financement	99	87
Dont créances courantes des contrats de location-financement	33	33
Dont créances non courantes des contrats de location-financement	66	54

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent comme suit au 31 décembre 2020 et 2021:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dans un délai d'1 an	44	62
Entre 1 et 2 ans	40	41
Entre 2 et 3 ans	39	39
Entre 3 et 4 ans	39	38
Entre 4 et 5 ans	38	15
Après 5 ans	38	16
Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple	238	211

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent comprendre une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

Principes comptables

Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou une partie de contrat qui octroie le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pendant une période convenue, en échange d'une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructures de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre un contrat de location-financement et un contrat de location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location pour la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Les paiements supplémentaires non actualisés des options de renouvellement, qui ne sont actuellement pas compris dans les engagements de leasing, ne peuvent être estimés – en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans au maximum et des développements technologiques.

2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2021	2020
Produits d'intérêts des actifs financiers	3	6
Gains de change	14	–
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	21	–
Bénéfice résultant de la cession des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²	219	–
Bénéfice résultant de l'échange d'actifs financiers	–	31
Autres produits financiers	12	4
Total des produits financiers	269	41
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(63)	(75)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle ³	(1)	(2)
Pertes de change	–	(5)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	–	(9)
Ajustements de la valeur actuelle des provisions ⁴	(32)	(39)
Autres charges financières	(33)	(18)
Total des charges financières	(173)	(193)
Produits financiers et charges financières, nets	96	(152)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(60)	(69)

1 Voir note 2.5.

2 Voir note 5.3.

3 Voir note 4.3.

4 Voir note 3.5.

Au troisième trimestre 2020, Swisscom a échangé des certificats de dépôt contre des US Treasury Bond Strips (instruments d'emprunt cotés). L'échange des placements financiers a généré une différence d'évaluation de CHF 31 mio. qui a été comptabilisée comme produits financiers.

2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
Risques de change	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel) Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change
Risques de taux d'intérêt	Les risques de taux d'intérêt résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière
Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> Directive sur les exigences relatives aux contreparties Limites désignées par contrepartie Utilisation de contrats de compensation selon l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) Utilisation de collateral agreements
Risque de liquidité	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes Deux limites de crédit bancaire garanties pour un montant total de CHF 2 200 mio.

Risques de change

Au 31 décembre 2020 et 2021, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2021		31.12.2020	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	11	14	30	19
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	6	7	(15)	9
Autres actifs financiers	13	403	30	315
Passifs financiers	(1 931)	(217)	(2 350)	(221)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(60)	(41)	(37)	(49)
Exposition nette aux valeurs comptables	(1 961)	166	(2 342)	73
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(15)	(219)	2	(307)
Exposition nette avant opérations de couverture	(1 976)	(53)	(2 340)	(234)
Contrats à terme sur devises	–	219	–	307
Swaps de devises	131	(36)	86	(34)
Swaps de change	517	–	540	–
Opérations de couverture	648	183	626	273
Exposition nette	(1 328)	130	(1 714)	39

Au 31 décembre 2021, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 350 mio. (CHF 1 395 mio.) (exercice précédent: EUR 1 650 mio.; CHF 1 782 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 61 mio. (exercice précédent: CHF 9 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2021 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2021, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 304 mio.

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. L'analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatives aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
31.12.2021				
Volatilité EUR 5,02%	98	(32)	1	–
Volatilité USD 6,24%	(10)	2	14	(14)
31.12.2020				
Volatilité EUR 5,14%	120	(32)	–	–
Volatilité USD 6,39%	(5)	2	20	(22)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 050	6 565
Passifs financiers portant intérêt variable	230	274
Total des passifs financiers portant intérêt	6 280	6 839
Actifs financiers portant intérêt fixe	(275)	(271)
Actifs financiers portant intérêt variable	(584)	(561)
Total des actifs financiers portant intérêt	(859)	(832)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	5 421	6 007
Portant intérêt variable	(354)	(287)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 092	1 115
Portant intérêt variable, net	738	828
Portant intérêt fixe	5 775	6 294
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 092)	(1 115)
Portant intérêt fixe, net	4 683	5 179
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	5 421	6 007

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base a une influence de CHF 7 mio. sur le compte de résultat (exercice précédent: CHF 8 mio.) et aucune influence sur les capitaux propres aux 31 décembre 2020 et 2021.

Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances clients et des actifs sur contrat) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités	401	340
Actifs évalués au coût amorti	356	391
Instruments financiers dérivés	19	79
Autres actifs évalués à la juste valeur	2	1
Valeur comptable totale des actifs financiers	778	811

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
AAA	118	87
AA- à AA+	530	441
A- à A+	75	218
BBB- à BBB+	11	40
Sans notation	44	25
Total	778	811

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à minimiser les défaillances. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. À cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné opère. La répartition des créances clients et des actifs sur contrat entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Valeur nominale		
Residential Customers	868	1 003
Business Customers	559	421
Wholesale	186	141
Infrastructure & Support Functions	36	22
Swisscom Suisse	1 649	1 587
Fastweb	821	643
Autres secteurs opérationnels	170	219
Total de la valeur nominale	2 640	2 449
Corrections de valeur		
Residential Customers	(51)	(59)
Business Customers	(22)	(14)
Wholesale	(4)	(2)
Infrastructure & Support Functions	(1)	(2)
Swisscom Suisse	(78)	(77)
Fastweb	(48)	(60)
Autres secteurs opérationnels	(25)	(27)
Total des corrections de valeur	(151)	(164)
Total de la valeur nominale moins corrections de valeur	2 489	2 285

Au 31 décembre 2021, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,30%	1 657	(5)
Échues jusqu'à 3 mois	3,80%	789	(30)
Échues 4 à 6 mois	40,82%	49	(20)
Échues 7 à 12 mois	45,83%	48	(22)
Échues plus de 1 an	76,29%	97	(74)
Total	5,72%	2 640	(151)

Au 31 décembre 2020, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,65%	1 681	(11)
Échues jusqu'à 3 mois	6,82%	513	(35)
Échues 4 à 6 mois	42,31%	52	(22)
Échues 7 à 12 mois	27,88%	104	(29)
Échues plus de 1 an	67,68%	99	(67)
Total	6,70%	2 449	(164)

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
	Solde au 1^{er} janvier	164
Constitution de corrections de valeur	87	97
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(66)	(74)
Reprise de corrections de valeur non nécessaires	(23)	(3)
Vente de filiales	(9)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–
Solde au 31 décembre	151	164

Risque de liquidité

Échéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
31.12.2021						
Prêts bancaires	488	526	7	214	173	132
Emprunts obligataires	5 564	5 779	556	293	1 832	3 098
Placements privés	151	158	1	1	2	154
Instruments financiers dérivés	64	61	(1)	(3)	28	37
Autres passifs financiers	178	178	27	45	20	86
Engagements de leasing	2 017	2 680	261	245	600	1 574
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 600	1 600	1 517	70	13	–
Total	10 062	10 982	2 368	865	2 668	5 081

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
31.12.2020						
Prêts bancaires	484	526	206	7	181	132
Emprunts obligataires	6 110	6 356	606	556	1 409	3 785
Placements privés	151	159	1	1	2	155
Instruments financiers dérivés	90	83	14	3	11	55
Autres passifs financiers	207	207	11	93	24	79
Engagements de leasing	1 988	2 653	271	233	560	1 589
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 525	1 525	1 502	15	8	–
Total	10 555	11 509	2 611	908	2 195	5 795

Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	19	37	–	–
Swaps de devises en EUR	517	540	–	41	(2)	–
Total des couvertures de juste valeur	1 092	1 115	19	78	(2)	–
Contrats à terme sur devises en USD	166	90	–	–	(2)	(3)
Total des couvertures de flux de trésorerie	166	90	–	–	(2)	(3)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(58)	(79)
Swaps de devises en USD	36	34	–	1	–	–
Swaps de devises en EUR	131	87	–	–	(1)	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	53	216	–	–	(1)	(7)
Total des autres instruments financiers dérivés	420	537	–	1	(60)	(87)
Total des instruments financiers dérivés	1 678	1 742	19	79	(64)	(90)
Dont des instruments financiers dérivés courants			1	1	(4)	(11)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			18	78	(60)	(79)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de change, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change souscrits par Swisscom sont concernés par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. L'EURIBOR a été réformé dans la zone euro, et l'ESTR doit remplacer l'EONIA. En 2021, Swisscom a modifié le taux d'intérêt de référence pour des swaps de taux d'intérêt à hauteur de CHF 775 mio. et pour des swaps de change à hauteur de EUR 500 mio.

Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances et des dettes résultant de la vente ou du l'achat de biens et de prestations de services ni d'autres créances et passifs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio. CHF	31.12.2021		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	57	57	2
Instruments d'emprunt cotés	278	273	1
Prêts	21	21	2
Au coût amorti	356	351	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	26	26	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	381	381	3
À la juste valeur sans effet sur le résultat	407	407	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	19	19	2
Comptabilisés en résultat à la valeur vénale	21	21	
Total autres actifs financiers	784	779	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	488	514	2
Emprunts obligataires	5 564	5 717	1
Placements privés	151	154	2
Instruments financiers dérivés	64	64	2
Autres passifs financiers	178	187	2
Total des passifs financiers	6 445	6 636	

En mio. CHF	31.12.2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	107	107	2
Instruments de dette cotés	271	277	1
Prêts	13	13	2
Au coût amorti	391	397	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	91	91	3
À la juste valeur sans effet sur le résultat	91	91	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	79	79	2
Comptabilisés en résultat à la valeur vénale	80	80	
Total autres actifs financiers	562	568	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	484	519	2
Emprunts obligataires	6 110	6 381	1
Placements privés	151	160	2
Instruments financiers dérivés	90	90	2
Autres passifs financiers	207	223	2
Total des passifs financiers	7 042	7 373	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 284 mio. (exercice précédent: CHF 277 mio.), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.

Principes comptables

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

Évaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes du niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. Leur juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

3 Actifs et passifs opérationnels

Ce chapitre présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et passifs éventuels.

3.1 Actif circulant net opérationnel

Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	01.01.2021	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2021
Exercice 2021				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 132	269	(86)	2 315
Autres actifs opérationnels	1 029	161	(11)	1 179
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 525)	(110)	35	(1 600)
Autres passifs opérationnels	(1 269)	(385)	37	(1 617)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	367	(65)	(25)	277

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En mio. CHF	01.01.2020	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2020
Exercice 2020				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 183	(54)	3	2 132
Autres actifs opérationnels	1 156	(127)	–	1 029
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 614)	86	3	(1 525)
Autres passifs opérationnels	(1 194)	(83)	8	(1 269)
Total actifs et passifs opérationnels, net	531	(178)	14	367

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires facturé	2 335	2 180
Chiffre d'affaires pas encore facturé	131	116
Corrections de valeur	(151)	(164)
Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ¹	2 315	2 132

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Autres actifs opérationnels		
Actifs contractuels	174	153
Coûts de contrat	263	224
Autres créances	84	79
Stocks	114	120
Charges payées d'avance	430	349
Acomptes versés	38	17
Avoirs de TVA	22	27
Autres actifs non financiers	54	60
Total des autres actifs opérationnels	1 179	1 029
Autres passifs opérationnels		
Passifs contractuels	1 012	737
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	172	160
Dettes de TVA	68	100
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	43	45
Passifs résultant d'activités d'encaissement	19	12
Autres passifs	303	215
Total des autres passifs opérationnels	1 617	1 269

Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Actifs contractuels		
Swisscom Suisse	113	89
Autres	61	64
Total des actifs contractuels	174	153
Passifs contractuels		
Swisscom Suisse	559	535
Fastweb	379	122
Autres	74	80
Total des passifs contractuels	1 012	737

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs contractuels englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 305 mio. a été comptabilisé en 2021 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 31 décembre 2020 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 613 mio. (2022: CHF 462 mio.; 2023: CHF 151 mio.).

Coûts de contrats

Les coûts de contrats englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Coûts d'obtention de contrats		
Swisscom Suisse	39	42
Fastweb	54	25
Autres	45	41
Total des coûts d'obtention de contrats	138	108
Coûts d'exécution de contrats		
Routeurs et TV-Box	34	44
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	91	72
Total des coûts d'exécution de contrats	125	116
Total des coûts de contrats	263	224

Principes comptables

Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances clients sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de corrections de valeur individuelles ou de portefeuille qui couvrent le risque de défaut attendu. Dans le cadre de corrections de valeur de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 1^{er} janvier 2020	27 955	1 684	4 614	484	34 737
Acquisitions	1 241	2	209	229	1 681
Cessions	(1 042)	(10)	(110)	–	(1 162)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	46	–	18	–	64
Reclassements	135	(1)	70	(205)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(18)	–	–	–	(18)
Solde au 31 décembre 2020	28 317	1 675	4 801	508	35 301
Acquisitions	1 020	4	197	489	1 710
Cessions	(946)	(15)	(444)	–	(1 405)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	15	–	(36)	–	(21)
Reclassements	158	15	97	(270)	–
Regroupements d'entreprises	–	–	1	–	1
Vente de filiales	–	–	(1)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(248)	(4)	(1)	(2)	(255)
Solde au 31 décembre 2021	28 316	1 675	4 614	725	35 330
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 1^{er} janvier 2020	(19 548)	(1 390)	(3 270)	–	(24 208)
Amortissements	(1 198)	(18)	(303)	–	(1 519)
Dépréciations	(8)	–	–	–	(8)
Cessions	1 038	8	103	–	1 149
Conversion de monnaies étrangères	10	–	–	–	10
Solde au 31 décembre 2020	(19 706)	(1 400)	(3 470)	–	(24 576)
Amortissements	(1 215)	(17)	(298)	–	(1 530)
Dépréciations	(3)	–	(4)	–	(7)
Cessions	943	14	438	–	1 395
Vente de filiales	–	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères	156	2	–	–	158
Solde au 31 décembre 2021	(19 825)	(1 401)	(3 333)	–	(24 559)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	8 491	274	1 281	725	10 771
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	8 611	275	1 331	508	10 725
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2020	8 407	294	1 344	484	10 529

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2021, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 899 mio. (exercice précédent: CHF 800 mio.).

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des hypothèses modifiées pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une baisse de CHF 21 mio. (exercice précédent: augmentation de CHF 64 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux ¹	40
Câbles ¹	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1. Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au 1^{er} janvier 2020	2 143	1 404	949	461	284	5 241
Acquisitions	190	145	61	–	114	510
Cessions	(16)	(26)	(2)	–	(7)	(51)
Reclassements	34	79	–	–	(112)	1
Regroupements d'entreprises	2	–	–	–	16	18
Vente de filiales	–	(2)	–	–	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	(6)	–	(1)	(1)	–	(8)
Solde au 31 décembre 2020	2 347	1 600	1 007	460	295	5 709
Acquisitions	210	194	83	–	78	565
Cessions	(10)	(111)	(26)	(67)	(35)	(249)
Reclassements	11	107	–	–	(118)	–
Regroupements d'entreprises	–	–	–	29	2	31
Vente de filiales	(13)	–	–	–	(1)	(14)
Conversion de monnaies étrangères	(80)	(8)	(12)	(13)	(2)	(115)
Solde au 31 décembre 2021	2 465	1 782	1 052	409	219	5 927
Cumul des amortissements et des dépréciations						
Solde au 1^{er} janvier 2020	(1 696)	(955)	(246)	(381)	(121)	(3 399)
Amortissements	(229)	(252)	(98)	(32)	(8)	(619)
Dépréciations	–	(1)	–	(2)	–	(3)
Cessions	16	26	2	–	7	51
Conversion de monnaies étrangères	5	–	–	–	1	6
Solde au 31 décembre 2020	(1 904)	(1 182)	(342)	(415)	(121)	(3 964)
Amortissements	(229)	(221)	(113)	(21)	(9)	(593)
Dépréciations	(1)	–	–	–	–	(1)
Cessions	10	110	26	67	35	248
Reclassements	14	(14)	–	–	–	–
Vente de filiales	6	–	–	–	–	6
Conversion de monnaies étrangères	69	6	3	12	1	91
Solde au 31 décembre 2021	(2 035)	(1 301)	(426)	(357)	(94)	(4 213)
Valeur comptable nette						
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	430	481	626	52	125	1 714
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	443	418	665	45	174	1 745
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2020	447	449	703	80	163	1 842

Au 31 décembre 2021, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 107 mio. (exercice précédent: CHF 150 mio.).

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2021, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 63 mio. (exercice précédent: CHF 54 mio.).

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats. Ils débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Residential Customers Swisscom Suisse	Business Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie ¹	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 1^{er} janvier 2020	2 769	1 453	1 922	403	6 547
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(7)	–	(7)
Solde au 31 décembre 2020	2 769	1 453	1 915	403	6 540
Acquisitions	–	9	–	9	18
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(83)	–	(83)
Solde au 31 décembre 2021	2 769	1 462	1 832	412	6 475
Cumul des dépréciations					
Solde au 1^{er} janvier 2020	–	–	(1 384)	–	(1 384)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	6	–	6
Solde au 31 décembre 2020	–	–	(1 378)	–	(1 378)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	60	–	60
Solde au 31 décembre 2021	–	–	(1 318)	–	(1 318)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	2 769	1 462	514	412	5 157
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	2 769	1 453	537	403	5 162
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2020	2 769	1 453	538	403	5 163

¹ Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2021, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction, qui, en principe, couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés. Dans ce cas, un taux de croissance constant à long terme correspondant aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés, est appliqué. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'État (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2021			2020		
	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme
Residential Customers Swisscom Suisse	5,01%	4,09%	0%	5,25%	4,30%	0%
Business Customers Swisscom Suisse	4,99%	4,09%	0%	5,25%	4,30%	0%
Fastweb	7,21%	5,36%	0,8%	6,91%	5,13%	0,5%
Autres unités génératrices de trésorerie	5,01– 9,64%	4,09– 8,28%	0– 1,0%	5,25– 7,27%	4,30– 5,84%	0%

Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

Residential Customers et Business Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels n'entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

À la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse de EUR 641 mio. (CHF 680 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 2 241 mio. (CHF 2 398 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2021		2020	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2026 (2025) pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	6,6%	5,6%	8,8%	5,6%
Marge EBITDA normalisée	31%	30%	33%	28%
Taux d'investissement normalisé	21%	22%	20%	25%
Taux d'intérêt après impôt	5,36%	6,27%	5,13%	8,10%
Taux de croissance à long terme	0,8%	-0,4%	0,5%	-3,3%

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

3.5 Provisions et passifs éventuels

Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes ¹	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2021	741	233	63	179	1 216
Constitution de provisions	–	63	30	88	181
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	(21)	–	–	–	(21)
Ajustements de la valeur actuelle	4	28	–	–	32
Reprise de provisions non utilisées	–	–	(17)	(26)	(43)
Utilisation	(12)	(148)	(21)	(31)	(212)
Vente de filiales	–	–	–	(4)	(4)
Solde au 31 décembre 2021	712	176	55	206	1 149
Dont provisions courantes	–	–	44	74	118
Dont provisions non courantes	712	176	11	132	1 031

1 Voir note 4.1.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,91% (exercice précédent: 0,58%). En 2021, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF –21 mio. ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles sans influence sur le résultat. Il en a résulté CHF –45 mio. induits par les ajustements de taux d'intérêt, CHF 9 mio. induits de l'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement et CHF 15 mio. pour d'autres effets. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 69 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une augmentation des provisions de CHF 41 mio.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Dans son jugement du 16 juillet 2021, le Tribunal administratif fédéral a statué sur le recours et a renvoyé l'affaire à la ComCom pour qu'elle soit réexaminée sur de nombreux points. Les procédures visant la fixation des prix pour les années 2013 et au-delà sont encore en cours auprès de la ComCom. En février 2020, un opérateur de services de télécommunications a demandé à la ComCom que la rémunération des rembourse-

ments dans les procédures d'accès soit basée sur le coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital, WACC). Cela a conduit à une réévaluation de l'effet de l'intérêt, qui a été comptabilisé à hauteur de CHF 15 mio. comme ajustement de la valeur actuelle. En juin 2021, la ComCom a confirmé cette réglementation sur les taux. Swisscom a déposé un recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Cette procédure est en cours.

En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la Commission de la concurrence (COMCO) est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le segment de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre la décision de la COMCO concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste. En juin 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé en grande partie la décision de la COMCO et prononcé contre Swisscom une sanction de CHF 7 mio. Swisscom a fait appel de cette décision auprès du Tribunal fédéral. En cas de jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

En 2009, la COMCO a sanctionné Swisscom pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'en 2007. Swisscom a contesté la sanction en dernière instance devant le Tribunal fédéral. En décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de Swisscom et a confirmé la sanction. Suite à la constatation définitive de l'abus de position dominante, deux revendications de droit civil ont été déposées au deuxième trimestre 2020 par des opérateurs de services de télécommunication. Aux troisième et quatrième trimestres 2021, des négociations ont eu lieu avec les opérateurs de télécommunications, qui ont pu se conclure par un accord extrajudiciaire.

Le 17 décembre 2020, la COMCO a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. Swisscom a recouru contre les mesures préventives. Dans son jugement du 30 septembre 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé les mesures préventives prises par la COMCO et rejeté le recours de Swisscom. Swisscom a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral. La procédure reste en cours.

Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. En raison de la réévaluation de ces procédures, des provisions de CHF 63 mio. ont été constituées et des ajustements de valeur actuelle de CHF 28 mio. ont été comptabilisés en 2021. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques contractuels. Les éventuels paiements nécessaires de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement dans les trois ans.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. Le 25 août 2020, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom pour abus de position dominante dans le domaine des raccordements à haut débit pour l'interconnexion des sites des entreprises. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunications et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées correspondent à la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunications installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réductions de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réductions de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réductions de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 000 collaborateurs en équivalent plein temps, dont près de 16 000 en Suisse. Ce chapitre fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

4.1 Effectifs et charges de personnel

Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Residential Customers	2 875	3 082	-6,7%
Business Customers	5 045	4 931	2,3%
Wholesale	81	83	-2,4%
Infrastructure & Support Functions	4 888	4 749	2,9%
Swisscom Suisse	12 889	12 845	0,3%
Fastweb	2 753	2 703	1,8%
Autres secteurs opérationnels	3 263	3 514	-7,1%
Total effectif	18 905	19 062	-0,8%
Dont Suisse	15 882	16 048	-1,0%
Dont à l'étranger	3 023	3 014	0,3%
Effectif moyen	19 099	19 095	0,0%

Charges de personnel

En mio. CHF	2021	2020
Charges salariales	2 060	2 065
Charges sociales	248	243
Charges pour régimes à prestations définies ¹	260	338
Charges pour régimes à cotisations définies	11	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	13	(1)
Autres charges de personnel	74	61
Total des charges de personnel	2 667	2 717
Dont Suisse	2 399	2 493
Dont à l'étranger	268	224

1 Voir note 4.3.

Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réductions de postes s'élèvent à CHF 13 mio. (exercice précédent: CHF 1 mio.). Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 30 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 17 mio. Comme cela a déjà été annoncé, les mesures de réductions de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts d'environ CHF 100 mio. supplémentaires en 2022, comme les années précédentes.

4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2021	2020
Rémunération en cours	1 400	1 357
Rémunération en actions	761	810
Cotisations de prévoyance	137	97
Cotisations de sécurité sociale	124	124
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2 422	2 388
Rémunération en cours	5 199	5 038
Rémunération en actions	853	731
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	1 026	190
Cotisations de prévoyance	766	796
Cotisations de sécurité sociale	526	510
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	8 370	7 265
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et à la Direction du groupe	10 792	9 653

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction. Un tiers de la rémunération totale du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

4.3 Régimes à prestations définies

Régimes de retraite

comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, auquel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance et de la rémunération minimale légale. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de

résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles, la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable au taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite qui dépasse l'obligation juridique de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Au deuxième trimestre 2021, le Conseil de fondation de comPlan a pris différentes mesures pour améliorer l'adaptation à chaque génération. Ces mesures comprennent essentiellement une baisse du taux de conversion légal par étapes mensuelles à partir du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 1^{er} mai 2024 et une augmentation des cotisations d'épargne. Pour amortir la baisse du taux de conversion, des versements spéciaux sont crédités chaque mois sur les avoirs de vieillesse individuels des assurés actifs. Ces versements spéciaux seront entièrement financés par les réserves de comPlan. En outre, les rentes de conjoint ou de partenaire contractuelles ou futures seront uniformisées à 60% des rentes de vieillesse à partir de 2023. La modification du plan entraîne une diminution nette des engagements de prévoyance de CHF 45 mio au deuxième trimestre 2021. Un montant de CHF 60 mio. a été comptabilisé comme coût des services passés négatif dans le compte de résultat et un montant de CHF 15 mi. comme perte actuarielle résultant de changements d'hypothèses dans les autres éléments du résultat global. Ce montant a été calculé sur la base d'une réévaluation de l'engagement net avec les valeurs de marché actuelles des actifs de prévoyance à la date de la modification apportée au régime et les hypothèses actuarielles actuelles avec prise en compte des caractéristiques de partage des risques. Le coût des services passés correspond à la différence entre l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires antérieures et l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires modifiées.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2021 un degré de couverture de 120% (exercice précédent: 112%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies. Le taux d'actualisation utilisé s'élevait à 0,34% (exercice précédent: 0,77%).

Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan		Autres régimes	2021	Autres régimes		2020
	comPlan	Autres régimes			comPlan	Autres régimes	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	312	4		316	326	3	329
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–		–	5	–	5
Modification du plan	(60)	–		(60)	–	–	–
Coût d'administration	3	1		4	3	1	4
Total enregistré dans les charges de personnel	255	5		260	334	4	338
Coût financier de l'engagement net	1	–		1	2	–	2
Total enregistré dans les charges financières	1	–		1	2	–	2
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat	256	5		261	336	4	340

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2021	comPlan	Autres régimes	2020
Gains (pertes) actuariel(le)s résultant de						
Changement des hypothèses démographiques	(250)	–	(250)	(114)	–	(114)
Changement des hypothèses financières	23	–	23	44	–	44
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	127	(1)	126	41	1	42
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	455	–	455	107	–	107
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(1 161)	–	(1 161)	(409)	–	(409)
Plafonnement des actifs	30	–	30	–	–	–
Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistré(e)s dans les autres éléments du résultat global	(776)	(1)	(777)	(331)	1	(330)

Statut des institutions de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2021	comPlan	Autres régimes	2020
Engagement de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	12 740	42	12 782	12 664	38	12 702
Coût des services rendus au cours de l'exercice	312	4	316	326	3	329
Charges d'intérêt de l'engagement de prévoyance	39	–	39	29	–	29
Cotisations versées par les employés	175	–	175	177	–	177
Prestations de prévoyance payées	(509)	–	(509)	(537)	–	(537)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	355	(1)	354	78	1	79
Modification du périmètre de consolidation	–	3	3	–	(1)	(1)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	5	–	5
Modification du plan	(60)	–	(60)	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(1)	(1)
Transfert de régimes de retraite	1	(1)	–	(2)	2	–
Solde au 31 décembre	13 053	47	13 100	12 740	42	12 782
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	11 968	19	11 987	11 627	17	11 644
Charges d'intérêt de la fortune de prévoyance	38	–	38	27	–	27
Cotisations versées par l'employeur	264	5	269	268	4	272
Cotisations versées par les employés	175	–	175	177	–	177
Prestations de prévoyance payées	(509)	–	(509)	(537)	–	(537)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	1 161	–	1 161	409	–	409
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre	13 094	23	13 117	11 968	19	11 987
Engagement (actif) net						
Engagement (actif) net avant plafonnement de l'actif	(41)	24	(17)	772	23	795
Plafonnement des actifs	30	–	30	–	–	–
Engagement (actif) de prévoyance net au 31 décembre	(11)	24	13	772	23	795
Dont actifs de prévoyance	(11)	–	(11)	–	–	–
Dont engagement de prévoyance	–	24	24	772	23	795

Les engagements (avoirs) de prévoyance professionnelle figurant au bilan ont évolué comme suit:

En mio. CHF			2021			2020
	comPlan	Autres régimes		comPlan	Autres régimes	
Solde au 1^{er} janvier	772	23	795	1 037	21	1 058
Charges de prévoyance, nettes	256	5	261	336	4	340
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(264)	(5)	(269)	(268)	(4)	(272)
Modification du périmètre de consolidation	–	3	3	–	–	–
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(776)	(1)	(777)	(331)	1	(330)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite	1	(1)	–	(2)	2	–
Solde au 31 décembre	(11)	24	13	772	23	795

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance de comPlan est de 16 ans (exercice précédent: 17 ans).

Répartition de la fortune de prévoyance de comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2021			31.12.2020		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'État Suisse	5,0%	2,0%	2,9%	4,9%	1,1%	3,6%	4,7%
Obligations d'entreprises Suisse	7,0%	5,5%	0,0%	5,5%	5,8%	0,0%	5,8%
Obligations d'État monde developed markets	5,0%	4,6%	0,0%	4,6%	5,4%	0,0%	5,4%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,8%	0,0%	9,8%	9,9%	0,0%	9,9%
Obligations d'État monde emerging markets	8,0%	7,7%	0,0%	7,7%	7,9%	0,0%	7,9%
Dettes privées	5,0%	0,0%	4,8%	4,8%	0,0%	5,0%	5,0%
Instruments d'emprunt	40,0%	29,6%	7,7%	37,3%	30,1%	8,6%	38,7%
Actions Suisse	7,0%	7,5%	0,0%	7,5%	7,1%	0,0%	7,1%
Actions monde developed markets	13,0%	14,3%	0,0%	14,3%	13,6%	0,0%	13,6%
Actions monde emerging markets	5,0%	5,3%	0,0%	5,3%	6,7%	0,0%	6,7%
Instruments de capitaux propres	25,0%	27,1%	0,0%	27,1%	27,4%	0,0%	27,4%
Immeubles Suisse	14,5%	6,9%	7,6%	14,5%	7,2%	6,7%	13,9%
Immeubles monde	7,0%	0,7%	6,7%	7,4%	1,0%	5,2%	6,2%
Immeubles	21,5%	7,6%	14,3%	21,9%	8,2%	11,9%	20,1%
Commodities	3,5%	1,5%	1,9%	3,4%	1,7%	2,2%	3,9%
Private markets	9,0%	0,0%	9,3%	9,3%	0,0%	9,4%	9,4%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	1,0%	1,0%	0,0%	0,5%	0,5%
Liquidités et placements alternatifs	13,5%	1,5%	12,2%	13,7%	1,7%	12,1%	13,8%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	65,8%	34,2%	100,0%	67,4%	32,6%	100,0%

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,9 ans (exercice précédent: 7,8 ans) avec une notation moyenne de BBB+ (exercice précédent: A-). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire afin d'atteindre la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF). Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 18,4% du total des actifs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2021, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 12 mio. (exercice précédent: CHF 10 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2021 à CHF 1 199 mio. (exercice précédent: CHF 436 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2022 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 268 mio.

Hypothèses actuarielles de comPlan

Hypothèses	2021	2020
Taux d'actualisation	0,30%	0,19%
Évolution des salaires	1,23%	1,08%
Augmentations de rentes	–%	–%
Intérêts comptes d'épargne jusqu'à 5 ans	1,54%	0,36%
Intérêts comptes d'épargne après 5 ans	0,54%	0,36%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	40%
Cotisations des employés à l'excédent	50%	n.a.
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,09	22,40
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,83	24,20

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation future des rentes n'est prévue car en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas de réserves de fluctuation de valeur suffisantes à cet effet. Le taux d'intérêt sur les avoirs d'épargne individuels a été déterminé sur la base du taux d'intérêt minimal LPP pour le régime obligatoire LPP. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) et fondée sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration de la mortalité à long terme de 1,75%. Le gain actuariel de CHF 250 mio. suisses résultant de la modification des hypothèses démographiques en 2021 est principalement dû à l'application de nouvelles tables de mortalité. Les assurés peuvent toucher la prestation de retraite en tout ou en partie au moyen d'un versement unique en capital. Sur la base de valeurs tirées de l'expérience, l'hypothèse du ratio d'achat de capital est portée à 24% (exercice précédent: 22%).

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 3,0% (9,7% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,30%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées lors de la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. En présence d'un excédent selon les IFRS, aucune limitation de la participation de l'employeur à une lacune de financement n'est effectuée dans la deuxième étape. En revanche, l'excédent brut est réduit d'une part des collaborateurs de 50%. Au 31 décembre 2021, l'excédent brut a été diminué de la part des collaborateurs de CHF 31 mio. L'exercice précédent, la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement avait entraîné une réduction des engagements de prévoyance de CHF 423 mio. La variation de la participation des collaborateurs à la lacune ou à l'excédent de financement est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité comPlan

Analyse de sensibilité 2021

En mio. CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(431)	467	(34)	41
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	32	(25)	6	(6)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	368	–	6	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	53	(46)	7	(7)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	–	–	–	–
Cotisations des employés à l'excédent (variation +/-10%)	6	(6)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	108	(103)	5	(5)

Analyse de sensibilité 2020

En mio. CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(573)	668	(35)	41
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	39	(37)	6	(6)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	558	–	26	–
Intérêts comptes d'épargne (variation +/-0,5%)	21	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	106	(106)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	142	(143)	4	(4)

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagement de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles. L'hypothèse d'une réduction progressive des taux de conversion demeure inchangée dans les sensibilités du taux d'actualisation indiqué. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5% dans le calcul de la réduction du taux de conversion n'entraîne pas d'augmentation des engagements de prévoyance en raison de la limitation de l'actif.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, et en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber des découverts. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain. Un éventuel actif net issu d'un régime à prestations définies est comptabilisé à la valeur la plus faible entre l'excédent de couverture et la valeur actuelle d'un avantage économique sous forme de remboursements ou de diminutions de cotisations futures, dans la mesure où la réserve de fluctuation de valeur fixée comme objectif par le Conseil de fondation est dépassée.

5 Périmètre de consolidation

Le chapitre suivant présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Il fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur les incidences correspondantes sur les comptes consolidés.

5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe. Elle possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, blue Entertainment AG, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe. Swisscom contracte un financement en EUR par l'intermédiaire de Swisscom Finance B.V. aux Pays-Bas.

5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(32)	(13)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(10)	(26)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	1	–
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(3)	(15)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	149	–
Acquisition d'intérêts minoritaires	–	(1)
Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net	105	(55)

¹ Voir note 5.3.

Les acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2021 sont peu significatives. En 2021, les regroupements d'entreprises comprennent l'acquisition de 100% de Webtiser AG et de JLS Digital AG et de 90% du groupe Innovative Web. Après son acquisition, la société Webtiser AG a été fusionnée avec Swisscom (Suisse) SA. De plus, en 2021, Swisscom a cédé toutes ses parts dans la société local.fr SA et sa position de contrôle de la société Custodigit SA.

Par ailleurs, Swisscom a vendu toutes ses parts dans les participations mises en équivalence Belgacom International Carrier Services SA, Medgate SA, SEC Consult (Suisse) SA, SmartLife Care SA, SwissSign Group SA et tiko Energy Solutions SA en 2021. Pour des informations complémentaires, voir la note 5.3.

Principes comptables

Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les intérêts minoritaires dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. À la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires.

5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2021	2020
Solde au 1^{er} janvier	155	156
Acquisitions	18	16
Cessions	(131)	–
Dividendes	(1)	(15)
Quote-part au résultat net	(5)	9
Quote-part aux autres éléments du résultat global	(2)	(5)
Dépréciations	(5)	(5)
Conversion de monnaies étrangères	1	(1)
Solde au 31 décembre	30	155

Fastweb a transféré sa participation dans Flash Fiber à l'entreprise de fibre optique FiberCop, nouvellement créée, à titre d'apport en capital dans le cadre du partenariat stratégique avec TIM. En échange de sa part de 20% dans Flash Fiber, Fastweb a reçu une part de 4,5% dans FiberCop. La transaction a été finalisée en mars 2021. La juste valeur de la participation dans FiberCop s'élève à EUR 210 mio. (CHF 232 mio.). La transaction a conduit à un gain sur la participation dans Flash Fiber de CHF 169 mio., qui a été comptabilisé dans le résultat au premier trimestre 2021. De plus, Swisscom a cédé sa participation dans Belgacom International Carrier Services SA (BICS) pour un prix de vente de EUR 115 mio. (CHF 126 mio.) au premier trimestre 2021. Swisscom a réalisé un gain de CHF 38 mio. sur la vente de BICS.

Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2021	2020
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires net	368	1 614
Charges d'exploitation	(369)	(1 541)
Résultat d'exploitation	(1)	73
Bénéfice net	(34)	41
Autres éléments du résultat global	(9)	(23)
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	158	820
Actifs non courants	19	1 343
Passifs courants	(69)	(951)
Passifs non courants	(30)	(594)
Capitaux propres	78	618

5.4 Sociétés du groupe

Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devisé	Secteur ⁴
Suisse					
AdUnit SA ²	Zurich	100	100	0,1 CHF	AUT
Ajila AG ²	Sursee	60	60	0,1 CHF	AUT
Artificialy SA ^{2,3}	Lugano	18	18	1,1 CHF	AUT
autoSense SA ^{2,3}	Zurich	33	33	0,3 CHF	AUT
Billag SA en liquidation ¹	Fribourg	100	100	0,1 CHF	AUT
Blue Entertainment SA ¹	Zurich	100	100	0,5 CHF	SCS
cablex SA ²	Muri Berne	100	100	5,0 CHF	AUT
Credit Exchange SA ^{2,3}	Zurich	25	25	0,1 CHF	AUT
Custodigit SA ^{2,3}	Zurich	41	75	1,8 CHF	AUT
daura sa ^{2,3}	Zurich	26	31	0,4 CHF	AUT
ecmt AG ^{2,3}	Embrach	20	20	0,1 CHF	AUT
Entertainment Programm SA ^{2,3}	Zurich	33	33	0,6 CHF	SCS
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	9	0,5 CHF	SCS
Global IP Action SA ²	Freienbach	68	79	0,2 CHF	AUT
Innovative Government SA ¹	Freienbach	90	–	0,1 CHF	AUT
Innovative Web SA ¹	Freienbach	90	–	0,1 CHF	AUT
Innovative Web Marketing & Service SA ¹	Zurich	90	–	0,1 CHF	AUT
itnetX (Switzerland) AG ²	Rümlang	100	100	0,1 CHF	SCS
JLS Digital AG ²	Lucerne	100	–	1,0 CHF	SCS
Kitag Kino-Theater SA ²	Zurich	–	100	1,0 CHF	SCS
Medgate SA ^{2,3}	Bâle	–	40	0,7 CHF	AUT
Medgate Technologies SA ^{2,3}	Bâle	–	40	0,1 CHF	AUT
Mona Lisa Capital AG en liquidation ²	Ittigen	100	100	5,0 CHF	AUT
SEC consult (Suisse) SA ^{2,3}	Zurich	–	47	0,1 CHF	AUT
SmartLife Care SA ^{2,3}	Wangen	–	48	0,2 CHF	AUT
Swisscom Blockchain SA ²	Zurich	–	100	0,1 CHF	AUT
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	100	25,0 CHF	AUT
Swisscom Digital Technology SA ¹	Genève	75	75	0,1 CHF	SCS
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	100	100	2,2 CHF	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	100	100	1,4 CHF	AUT
Swisscom Health SA ²	Ittigen	–	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	100	100,0 CHF	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Oltén	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	100	1 000,0 CHF	SCS
Swisscom Services SA ²	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Trust Services SA ²	Zurich	100	–	1,0 CHF	AUT
Swisscom Ventures SA ²	Ittigen	100	100	2,0 CHF	AUT
SwisSign Group SA ^{2,3}	Opfikon	–	10	12,5 CHF	AUT
Teleclub SA ²	Zurich	–	100	1,2 CHF	SCS
tiko Energy Solutions SA ^{2,3}	Ittigen	–	29	13,3 CHF	AUT
United Security Provider SA ²	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS
Worklink AG ¹	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres

Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devises	Secteur ⁴
Belgique					
Belgacom International Carrier Services SA ^{2,3}	Bruxelles	–	22	1,5 EUR	SCS
Allemagne					
Swisscom Telco GmbH ²	Leipzig	100	100	– EUR	AUT
France					
local.fr SA ²	Bourg-en-Bresse	–	86	1,0 EUR	AUT
SoftAtHome SA ^{2,3}	Colombes	10	10	6,5 EUR	SCS
Grande-Bretagne					
Ajila UK Ltd ²	Londres	60	60	– GBP	AUT
Italie					
7Layers Group S.r.l. ²	Porcari	–	70	– EUR	FWB
7Layers S.r.l. ²	Florence	70	70	0,2 EUR	FWB
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	100	41,3 EUR	FWB
Fastweb Air S.r.l. ²	Milan	100	100	– EUR	FWB
Flash Fiber S.r.l. ^{2,3}	Milan	–	20	– EUR	FWB
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	100	505,8 EUR	SCS
Lettonie					
Swisscom DevOps Latvia SIA ²	Riga	100	100	– EUR	SCS
Liechtenstein					
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	100	5,0 CHF	SCS
Luxembourg					
DTF GP S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
DTF GP II S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Carried Partner SCSp ²	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp ²	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Pays-Bas					
NGT International B.V. ²	Capelle a/d IJssel	100	100	– EUR	SCS
Swisscom DevOps Center B.V. ²	Rotterdam	–	100	– EUR	SCS
Swisscom Finance B.V. ¹	Rotterdam	100	100	– EUR	AUT
Autriche					
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	100	3,3 EUR	SCS
Singapour					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	100	100	0,1 SGD	SCS
Espagne					
Webtiser Spain SA ²	Madrid	100	–	0,1 EUR	SCS
USA					
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	100	– USD	AUT

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres

6 Autres informations

Ce chapitre contient des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Il comprend, par exemple, des informations concernant l'impôt sur le résultat et les parties liées.

6.1 Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2021	2020
Charge d'impôt exigible	337	325
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(3)	(5)
Charge d'impôt différé	(15)	(49)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat	319	271
Dont Suisse	339	242
Dont à l'étranger	(20)	29

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(7)	–
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	139	69
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	13	(1)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	(1)	–
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	144	68

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 18,3% (exercice précédent: 18,7%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2021	2020
Résultat avant impôt sur le résultat en Suisse	1 827	1 669
Résultat avant impôt sur le résultat à l'étranger	325	130
Résultat avant impôt sur le résultat	2 152	1 799
Taux d'imposition sur le résultat applicable	18,3%	18,7%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	394	336
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(2)
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	5	(29)
Effet des modifications de la législation fiscale à l'étranger	(57)	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	1	7
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	6	1
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	1	3
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	–	(14)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(30)	(26)
Effet d'impôt sur le résultat d'exercices précédents	(3)	(5)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	319	271
Taux effectif d'imposition sur le résultat	14,8%	15,1%

Suite à une modification de la législation fiscale en Italie, Fastweb a pu réévaluer son propre goodwill à sa valeur comptable à des fins fiscales au troisième trimestre 2021. Cette réévaluation a eu un effet fiscal positif de CHF 57 mio.

Le 1^{er} janvier 2020, divers amendements relatifs à la fiscalité des entreprises sont entrés en vigueur en Suisse. Ces amendements ont essentiellement entraîné l'abolition des privilèges fiscaux pour les entreprises, comme l'imposition des bénéficiaires privilégiés des sociétés de portefeuille. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. Cela a conduit en 2020 à des effets fiscaux positifs de CHF 29 mio. provenant de la réévaluation des passifs d'impôt différé sur le résultat.

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2021	2020
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	182	170
Enregistrés dans le compte de résultat	334	320
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	(9)	1
Paiements d'impôt sur le résultat en Suisse	(264)	(298)
Paiements d'impôt sur le résultat à l'étranger	(15)	(11)
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	228	182
Dont actifs d'impôt exigible	(2)	(4)
Dont passifs d'impôt exigible	230	186
Dont Suisse	222	182
Dont à l'étranger	6	–

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2021			31.12.2020		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	50	(611)	(561)	45	(617)	(572)
Immobilisations incorporelles	12	(62)	(50)	–	(82)	(82)
Provisions	102	(93)	9	91	(87)	4
Engagements de prévoyance professionnelle	–	(24)	(24)	118	–	118
Reports de pertes fiscales	12	–	12	57	–	57
Autres	140	(133)	7	117	(103)	14
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	316	(923)	(607)	428	(889)	(461)
Dont actifs d'impôt différé			204			183
Dont passifs d'impôt différé			(811)			(644)
Dont Suisse			(629)			(443)
Dont à l'étranger			22			(18)

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Échéance dans un délai d'1 an	–	–
Échéance dans un délai de 2 à 7 ans	18	26
Échéance illimitée	5	20
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	23	46
Dont Suisse	18	26
Dont à l'étranger	5	20

Autres informations

Sur les bénéfices non distribués des filiales, des passifs d'impôt sur le résultat différé de CHF 6 mio. ont été comptabilisés au 31 décembre 2021 (exercice précédent: CHF 6 mio.). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2021 s'élèvent à CHF 2 838 mio. (exercice précédent: CHF 2 102 mio.). En 2021, l'administration fiscale a définitivement comptabilisé certains exercices. Les comptabilisations ont eu pour effet qu'il ne subsiste aucune position fiscale incertaine significative au 31 décembre 2021.

Principes comptables

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être compensés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents. L'incertitude est prise en compte dans le calcul qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. Si le nombre de résultats possibles du traitement fiscal est faible, le résultat le plus probable est utilisé pour déterminer le passif d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

6.2 Parties liées

Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2021, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunications à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
Exercice 2021				
Confédération	186	69	278	159
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18	50	6	4
Total 2021/solde au 31 décembre 2021	204	119	284	163

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
Exercice 2020				
Confédération	181	80	187	359
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	62	111	22	22
Total 2020/solde au 31 décembre 2020	243	191	209	381

Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont présentées dans la note 4.2.

6.3 Autres principes comptables

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. À la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	2021	2020
1 EUR	1,033	1,080	1,085	1,080	1,072
1 USD	0,912	0,880	0,966	0,912	0,937

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2021, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2022:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 3	Renvoi au cadre de référence	1 ^{er} janvier 2022
Amendements apportés à IAS 16	Immobilisations corporelles: produits avant l'utilisation prévue	1 ^{er} janvier 2022
Amendements apportés à IAS 37	Contrats déficitaires: coûts d'exécution du contrat	1 ^{er} janvier 2022
Divers	Amendements aux normes IFRS 2018–2020	1 ^{er} janvier 2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IAS 1	Classification des engagements à court ou à long terme	1 ^{er} janvier 2023
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom AG

Ittigen

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 112 à 173) ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

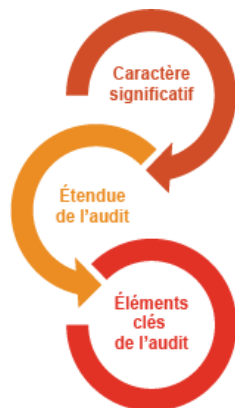
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 80 millions

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de quatre sociétés du groupe dans deux pays. Ainsi, l'étendue de notre audit porte sur plus de 90 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour une autre société du groupe située en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions
- Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
 Telefon: +41 58 792 44 00, Telefax: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	CHF 80 millions
---	-----------------

Grandeur de référence	Résultat avant impôts consolidé
------------------------------	---------------------------------

Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le résultat avant impôts consolidé comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance du groupe et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.
--	--

Nous avons convenu avec le Comité d'audit de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 4 millions avec effet sur le compte de résultat que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés. Une autre société en Suisse est couverte par un auditeur de composants de PwC Suisse qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers. Nous avons par ailleurs identifié une autre filiale avec des positions bilantielles et du compte de résultat significatives, dont l'audit a été couvert par l'équipe d'audit du groupe en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée. Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les engagements de prévoyance et les participations (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le



cadre de l'audit des comptes annuels consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Élément clé de l'audit

Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2021 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 514 millions (2020 : CHF 537 millions), constitue un montant important.
- Dans le cadre du contrôle de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 150) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.

Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses émises pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, ainsi que des taux de croissance futurs.

Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.

Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.

Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans l'annexe aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques liés à l'actualité de valeur.

Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses appliquées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.



Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions

Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11 183 millions pour l'exercice 2021 (2020 : CHF 11 100 millions). De ce montant, CHF 1 111 millions (2020 : CHF 1 058 millions) proviennent du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions. Le secteur des solutions avec Business Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires des obligations de prestations individuelles.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2021, nous avons contrôlé l'évaluation comptable de Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous avons vérifié, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Business Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction du groupe concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Business Customers est appropriée.



Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles

Élément clé de l'audit

Nous considérons l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Au 31 décembre 2021, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8 491 millions (2020 : CHF 8 611 millions) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1 714 millions (2020 : CHF 1 745 millions). Il s'agit là de deux montants importants.
- La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies employées.

Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 147) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 149) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'évaluation correcte de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.

Nous avons discuté avec la Direction du groupe de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.

Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2021.

Nous considérons que la procédure appliquée en matière d'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes est appropriée.



Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1 149 millions (2020 : CHF 1 216 millions). De ce montant, CHF 176 millions (2020 : CHF 233 millions) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger des sanctions. Suite à une constatation entrée en force d'abus de marché par la Comco, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et passifs éventuels (page 152) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier, évaluer et consigner les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

Afin de contrôler le montant des provisions constituées, nous avons examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, des états financiers individuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.



Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.



Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôle interne constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur

Zürich, le 2 février 2022

